

Avec le CAUE, Augustin Bonnardot protège les arbres seine-et-marnais

# Il milite pour la bonne taille...

Ne pas confier la taille des arbres à n'importe qui... Ne pas hésiter à demander conseil à un vrai spécialiste. Voilà les recommandations du forestier arboriste conseil du CAUE.

C'est parce qu'il a vu, récemment, dans nos colonnes la photo d'un arbre taillé radicalement que le forestier arboriste conseil du CAUE\* de Coulommiers, Augustin Bonnardot, a tenu à préciser que, même pour éviter les allergies aux pollens « la taille radicale, déjà bien trop pratiquée sur notre territoire, ne doit jamais être préconisée car elle détériore de façon grave et irrémédiable la santé et la beauté des arbres, ce qui est en opposition totale avec une gestion raisonnée et durable de l'environnement ».

Et depuis 1977, à Coulom-

miers, les spécialistes conseils de la taille des arbres, on les trouve au CAUE. « Les communes, mais aussi les particuliers peuvent faire appel à nos services », précise Augustin Bonnardot. Mais, au fait, pourquoi taille-t-on les arbres ?

## Deux raisons seulement à la taille des arbres

La réponse de l'arboriste surprend un peu : « On taille essentiellement pour éviter des problèmes en ville, comme le sont, par exemple, les érables de l'avenue de Strasbourg à Coulommiers. La taille qu'ils subissent est une taille en rideau qui ne les dérange pas du tout. Mais la taille est surtout une habitude française : on pense qu'il faut tailler les arbres. Cela nous vient des jardins à la française. En fait, les seules raisons à la taille sont le manque de place et la sécurité quand des branches risquent de tomber. »

Le CAUE édite d'ailleurs des fiches à destination des

communes pour éviter les mauvaises tailles. Ces fiches sont également disponibles pour tout un chacun sur le site du CAUE : [www.arbres-caue77.org](http://www.arbres-caue77.org).

## Mieux connaître les arbres pour bien s'en occuper

Toujours sur le même sujet, le CAUE organise également des rencontres, des visites et même des formations à destination des personnels des communes.

Ainsi, grâce à son soutien, on peut espérer que les arbres publics et notamment les arbres citadins seront de mieux en mieux traités. Car, finalement, qu'est-ce qui motive les mauvaises tailles ? « L'habitude, souvent, mais aussi quelques élagueurs peu scrupuleux qui taillent, sans réelle raison, uniquement pour faire du chiffre. Les arbres ainsi maltraités sont définitivement abîmés et l'on pourra en constater les effets quelques années plus



Augustin Bonnardot, forestier arboriste conseil du CAUE, est souvent révolté devant la taille radicale des arbres pratiquée par certaines communes ou certains particuliers.

tard. Généralement, l'arbre devient creux, donc dangereux et l'on doit alors l'abattre... », ajoute encore le forestier arboriste du CAUE.

## Ne pas planter d'arbres allergènes en ville

Dans l'idéal, l'arbre n'a donc pas besoin d'être taillé. Pour parvenir à cela, il faut le planter dans un endroit où il aura toute la place pour l'épanouir normalement. « Et pour éviter les problèmes d'allergies aux pollens, il suffit d'éviter de planter certains arbres en ville comme les bouleaux... », conclut Augustin Bonnardot.

JEAN-MICHEL ROCHET

[jean-michel.rochet@publihebdos.fr](mailto:jean-michel.rochet@publihebdos.fr)  
Sur Twitter : @JMRochet

\* CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne, 27, rue du Marché, 77120 Coulommiers.  
Site du CAUE donnant des conseils et explication sur la taille des arbres : <http://www.arbres-caue77.org/pages/conseils/elague/>.



Exemple après une taille trop radicale : la formation d'une cavité qui finira par détruire tout l'arbre.



Les branches coupées doivent toujours être de l'année sous peine de parvenir à ce triste résultat...